

RÈGLEMENT

POUR LA SAISON 2022 - L'AIRE DE CAMPING RESTERA FERMÉE

RÈGLES DE SANTÉ ET D'HYGIÈNE À RESPECTER:

- Il est interdit de pénétrer dans le village en cas d'arrêté de quarantaine, en présence de symptômes grippaux ou d'une température corporelle supérieure à 37,5°C.
 - Il est demandé de maintenir une distance sociale d'au moins un mètre, durant chaque séjour, en toutes circonstances et activités au sein de l'établissement. La seule exception concerne les membres d'une même famille ou les cohabitants.
 - Veuillez veiller à nettoyer et à désinfecter fréquemment les mains, y compris celles des enfants.
 - Les parents sont tenus de surveiller le respect par les enfants de toutes les règles de comportement.
 - Si un hôte a de la fièvre et des symptômes d'infection respiratoire (toux sèche, fièvre, maux de gorge, difficultés respiratoires), il doit immédiatement en informer la Direction en appelant le 085 93 2567 sans se rendre sur place. La Direction informera rapidement les autorités sanitaires compétentes (en contactant le numéro Covid régional).
- Afin de minimiser le risque de contagion, en attendant l'arrivée des autorités sanitaires, le Client et les membres de son logement doivent porter un masque FFP2 et rester dans leur unité d'hébergement sans en sortir. Suite à l'identification d'un cas suspect dans l'établissement, le suivi des contacts (tracing) doit immédiatement avoir lieu. La direction nettoiera et assainira immédiatement la chambre qui était occupée par l'invité, en suivant les protocoles dictés par la loi.
- Les règles ci-dessus peuvent faire l'objet de changements et/ou de modifications en fonction des réglementations gouvernementales.

CHECK-IN ET OUT-PAIEMENTS-CLIENTS

- Les opérations de check-in sont effectuées avant l'arrivée dans l'établissement au moyen d'un enregistrement en ligne. À l'arrivée dans l'établissement, les unités d'hébergement seront dispos à partir de 16 heures, et le check-out se fera au plus tard à 10 heures.
- Le solde doit être payé de préférence par virement bancaire quelques jours avant l'arrivée; s'il est impossible de payer à l'avance, le paiement sera effectué au moment du check-in par carte de crédit ou débit (pas d'American Express), de préférence pas d'espèces, nous n'acceptons pas les chèques.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé ou d'arrivée tardive non convenus.
- Le client est tenu de vérifier l'exactitude des données, d'informer la direction de toute anomalie et de communiquer rapidement tout changement.
- A l'arrivée ou pendant le séjour, aucune personne autre que celles dont les données ont été communiquées à la réception lors du check-in ne sera acceptée. Les clients doivent remettre leur document d'identité à la réception avant d'entrer. Il sera rendu au moment du départ. Les clients devront payer le tarif horaire pour le séjour dans le village. Les hôtes surpris avec des personnes non enregistrées seront expulsés de l'établissement avec elles et ne seront pas remboursés. La direction se réserve le droit d'engager une action pénale contre les responsables en vertu des articles 614, 624, 633, 637 du Code pénal.
- L'accès aux personnes extérieures est interdit.
- La Direction se réserve le droit d'annuler la réservation le jour de l'arrivée si les membres de l'équipage ne sont pas ceux qui ont été communiqués précédemment.
- Au moment du check-in, on vous remettra un bracelet pass, non transférable à des tiers, à porter visiblement au poignet pendant toute la durée du séjour, il devra être présenté à l'entrée et, sur demande, au personnel chargé des contrôles.
- L'entrée est soumise au consentement de la Direction, qui a le droit d'expulser, à sa seule discrétion, les hôtes en surnombre, non déclarés et toute personne qui ne respecte pas le règlement.
- L'accès et le stationnement des voitures, ou de tout autre véhicule à moteur, à l'intérieur de l'établissement n'est autorisé que le jour du check-in et du check-out pour le chargement/déchargement des bagages, les voitures seront accompagnées par un membre de notre personnel de réception. Ensuite, la voiture doit être conduite à l'aire de stationnement prévue à cet effet. À l'intérieur du village, nous vous demandons de faire preuve de la plus grande prudence en conduisant et de respecter la limite de vitesse de 10 km/h (roulez au pas). Les voitures doivent être conduites sur le parking et bien garées dans les espaces délimités par les arbres. Celles qui ne sont pas à leur place seront, si nécessaire, enlevées sans préavis par la dépanneuse, dont les frais seront facturés au propriétaire de la voiture.
- Le logement et le parasol sur la plage privée sont attribués par la Direction. La réservation vous garantit le type de logement et un parasol avec deux chaises longues, mais pas leur numéro (sauf si vous avez payé le supplément correspondant)

DOMMAGES

- La Direction décline toute responsabilité pour les dommages causés aux personnes et/ou aux biens par des causes non imputables à sa faute et/ou à celle du personnel du Camping, ainsi que pour les objets et/ou valeurs perdus et/ou volés et/ou endommagés.

SÉCURITÉ

- Les enfants doivent être accompagnés dans l'utilisation des équipements et des services. Les mineurs participent à toute activité sous la surveillance et la seule responsabilité de leurs parents ou des adultes qui les accompagnent. La Direction décline toute responsabilité.
- Il est interdit de jouer près des maisons du village avec des ballons, boules, tambourins ou tout autre matériel pouvant causer des dommages potentiels ou trop de bruit. Interdiction de circuler sur les pelouses avec des vélos, skateboards, patins ou trottinettes.
- Les hôtes sont tenus de ne pas occuper les routes du village avec leurs véhicules, objets et équipements personnels. Vous pouvez manger uniquement dans votre logement ou dans notre restaurant

ENVIRONNEMENT

- Il est interdit d'endommager la végétation, d'attacher des cordes ou autres équipements de camping aux arbres, de creuser des trous, de verser des liquides au sol ou dans le lac et d'allumer des feux en plein air.
- Vous pouvez faire un barbecue en utilisant UNIQUEMENT du charbon de bois (en quantité appropriée et non en allumant des feux dans le barbecue) et des produits adaptés à l'allumage du barbecue. PAS de bois récolté, PAS de plastique, PAS d'autres produits que le charbon de bois.
- Il est interdit de monter des clôtures, toiles d'ombrage, d'attacher ou d'ancrer des objets aux plantes, de tirer des cordes à hauteur des yeux et, en général, de déplacer les équipements appartenant à l'unité de logement, en particulier ceux qui se trouvent à l'intérieur de l'hébergement, d'installer tout ce qui pourrait constituer un danger ou un obstacle au libre passage.
- Les déchets doivent être déposés dans les poubelles appropriées, dans la zone écologique, en respectant le tri sélectif des déchets.
- Les toilettes communes de la zone plage doivent être utilisées en respectant les instructions, en se désinfectant les mains avant d'entrer et en sortant avec le gel spécial avec 60-85% d'alcool disponible. L'hygiène personnelle, et celle des enfants, doit se faire dans les endroits prévus à cet effet et indiqués par des panneaux. Les toilettes doivent être utilisées de manière civilisée et correcte et laissées dans l'état dans lequel on souhaite les trouver.
- Le logement doit être maintenu décemment propre et rangé pendant le séjour et au moment du départ, dans le respect du personnel et des bonnes règles de vie.
- Au départ, il est de votre devoir de laisser les barbecues propres, les poubelles vides et ouvertes et de rapporter votre kit de cuisine au point de collecte prévu à cet effet.

REPOS

- Afin de garantir le calme et la tranquillité tout au long de votre séjour, une période de silence est observée de 14h à 16h et de minuit à 7h. Il convient donc d'éviter le bruit, les déplacements à vélo, etc.
- Les véhicules sont interdits à l'intérieur de l'établissement.

PLAGE

- Nos parasols sont attribués de manière aléatoire et en fonction des besoins internes. Nous ne communiquons pas le numéro et l'emplacement jusqu'au moment du check-in afin de nous permettre de gérer la plage du mieux possible, en plaçant, déplaçant et positionnant les familles comme bon nous semble. Nous nous basons également sur les personnes qui paient un supplément pour rester dans un endroit spécifique. À cet égard, quelques semaines avant votre arrivée, nous communiquerons la position que nous avons pu attribuer et aucun déplacement ne sera effectué. Si nous avons d'autres emplacements disponibles, nous en informerons la personne de contact de la réservation qui pourra décider d'acheter un parasol fixe parmi ceux qui restent disponibles.
- Le parasol attribué doit être conservé pendant toute la durée du séjour, sauf accord contraire avec la direction.
- Nos parasols sont désinfectés tous les matins.
- En quittant la plage, par respect pour ceux qui travaillent, les transats doivent être remis dans leur position initiale et les jouets/matelas doivent être ramenés à votre logement ou laissés dans la zone prévue à cet effet.
- La direction décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des objets laissés sur la plage ou dans la zone prévue à cet effet.
- Il n'est pas recommandé de laisser le parasol occupé par des serviettes ou des jouets pendant la nuit.
- Par respect pour l'environnement, il est absolument interdit de salir/polluer la plage avec des déchets de toute sorte (il y a des poubelles spéciales pour le tri) et surtout avec des mégots de cigarettes.

LITIGES

- En cas de litige, le tribunal compétent est le Tribunal de **Teramo**

***Le présent règlement est affiché à l'entrée. Il fait partie intégrante du contrat de réservation et le fait d'entrer dans l'établissement vaut acceptation tacite par les Clients. Le personnel est autorisé à le faire respecter et à signaler à la direction les personnes qui ne s'y conforment pas. Aux yeux de la direction, le non-respect de ces règles et les comportements qui nuisent à l'harmonie et à l'esprit des vacances peuvent entraîner l'éloignement du camping en tant que client indésirable.**

ATTENTION LA DIRECTION DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR DYSFONCTIONNEMENTS DUS AU MANQUE D'APPROVISIONNEMENT, DÉFAILLANCES ACCIDENTELLES DES ÉQUIPEMENTS OU AUTRES CAUSES DE FORCE MAJEURE. EN AUCUN CAS, AU MOMENT DU DÉPART, DES REMBOURSEMENTS NE SERONT EFFECTUÉS POUR COUVRIR LES DYSFONCTIONNEMENTS ÉVENTUELS OU PRÉSUMÉS. EN OUTRE, LA DIRECTION DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES CAUSÉS PAR D'AUTRES HÔTES, LES ÉVÉNEMENTS ATMOSPHÉRIQUES, LES CATASTROPHES NATURELLES, LES ÉPIDÉMIES, LES MALADIES ET LES VOLS D'OBJETS QUI NE SONT PAS EXPRESSÉMENT CONFIÉS À LA GARDE DE LA DIRECTION.